

Les foires

La ville du Mans accueille à plusieurs moments de l'année de grandes foires commerciales ou festives. La participation des professionnels passe par une inscription préalable avec des dates d'enregistrement impératives.

Page modifiée le vendredi 28 mars 2025 • Données Ville du Mans

Braderie



© Ville du Mans

La braderie du Mans est ouverte aux commerçants sédentaires, aux commerçants non-sédentaires et aux particuliers. Elle se tient le **deuxième samedi de septembre**, en même temps que la Foire du Mans, de 8 h à 19 h.

Périmètre

La braderie s'étend des Jacobins à la rue Nationale, via les zones piétonnes.

Inscriptions

Que vous soyez professionnel ou non, vous devez réserver l'emplacement où vous souhaitez débiter. Vous pouvez [trouver en ligne les bulletins d'inscription pour les professionnels](#) et [pour les particuliers](#).

Tarifs

En 2025, pour les commerçants sédentaires, nous percevons un forfait de 31,70 € pour six mètres linéaires auquel s'ajoutent 7,50 € par mètre linéaire supplémentaire.

Pour les commerçants non-sédentaires, le forfait est de 55,10 € pour quatre mètres linéaires auquel s'ajoutent 20,40 € par mètre linéaire supplémentaire, jusqu'à 20 mètres linéaires au maximum.

Pour les particuliers, le forfait à régler est de 21,50 € pour quatre mètres linéaires au maximum.

Foire aux oignons



© Ville du Mans

La Foire aux oignons est une **institution au Mans** puisqu'elle existe depuis plus de 800 ans. Elle se déroule le premier vendredi du mois de septembre. Ce jour-là, les marchands investissent l'avenue de la Libération sur toute sa longueur.

Horaire

La foire est ouverte au public de 9 h à 23 h. L'entrée est **gratuite**.

La circulation est interdite dès 5 h du matin du square Lafayette au Pâtis-Saint-Lazare.

Attraits

La foire regroupe des producteurs d'ail, d'oignons et d'échalotes ainsi que quelques autres commerçants en provenance de toute la France.

L'inscription et l'accord préalable sont **obligatoires pour déballer**. Les professionnels intéressés sont invités à [consulter notre fiche pratique](#).

Foire du Mans

Avec 600 exposants et 50000 m² d'expositions, la Foire du Mans représente le plus grand espace commercial temporaire du département. Rendez-vous tous les ans, à la mi-septembre, au centre des expositions. Vous [trouverez toutes les informations utiles sur le site de la foire](#).

Fête foraine



© Ville du Mans

La fête foraine s'installe **deux fois par an** au Mans, aux périodes suivantes.

- Trois semaines au printemps,
- trois semaines à l'automne.

Vous [trouverez les dates exactes dans notre agenda](#).

Lieu

Les attractions prennent place sur le parking Rouge, avenue du Panorama, à proximité du centre des expositions.

Accès

Pour vous y rendre en tramway, vous descendrez à l'arrêt Guetteloup-Pôle santé Sud de la ligne T1. Vous pouvez aussi emprunter les lignes de bus 5 et 10 jusqu'à l'arrêt Oasis-centre des expositions.

Pendant les vacances scolaires, une **navette gratuite** circule tous les jours sauf le dimanche, de 14 h à 18 h. Elle permet de rejoindre la fête foraine depuis les arrêts Guetteloup-Pôle santé Sud et Raineries.

Si vous venez en voiture, le stationnement est gratuit.

Horaires

Le public est accueilli de 14 h à 23 h, en semaine, et jusqu'à 1 h, les vendredis, samedis et veilles de jours fériés.

75

stands

C'est le nombre d'attractions présentes à la fête foraine de la mi-carême.